

Communiqué de presse

Enrayer la baisse des cessions-transmissions, un enjeu de compétitivité pour la France

Paris, le 14 mai 2019

Depuis 2011, BPCE l'Observatoire fait l'état des lieux des cessions-transmissions des entreprises en France. Pour la première fois, il élargit cette année son analyse à l'Europe où la thématique est encore mal appréhendée. Cette nouvelle étude confirme le constat déjà formulé de la menace du vieillissement des dirigeants des PME et la nécessité de traiter cette urgence économique pour préserver le tissu productif français.

Une diminution d'un tiers des cessions-transmissions en France en trois ans

Le constat de BPCE L'Observatoire est sans appel : les cessions-transmissions d'entreprises ont baissé d'un tiers en trois ans, passant de plus de 76 000 opérations en 2013 à moins de 51 000 en 2016. Toutefois, le taux de cession varie de 1 à 7 entre les entreprises de taille intermédiaire (ETI, 13,3%) et les TPE de 1 à 5 salariés (1,9 %), confirmant ainsi que la taille de l'entreprise est le critère le plus discriminant dans la cession d'entreprises en France, devant l'âge du dirigeant et le secteur d'activité.

Au niveau sectoriel, la dégradation du nombre de cessions-transmissions des PME et ETI a été plus nette dans les services aux particuliers, l'industrie et le commerce de gros. Néanmoins, les transports et surtout la construction restent les secteurs les plus fragiles, où l'écart entre le taux de reprise et le taux de disparition est le plus faible.

Au niveau géographique, des disparités persistent également. Si l'Ile-de-France et l'ex-région Rhône-Alpes conservent des taux de cession élevés, elles sont rejointes par les départements du littoral méditerranéen et l'ex-région Aquitaine. A l'inverse, la situation se dégrade dans les régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire et reste préoccupante dans les Hauts-de-France et les territoires ultramarins.

La transmission familiale, une bonne nouvelle

La transmission familiale est la seule modalité de cession qui n'ait pas reculé sur la période. Pour les PME et ETI, elle aura constitué 22% des cessions en 2016. Cette dynamique est particulièrement favorable pour les petites entités qui étaient en retard sur les entreprises moyennes auparavant. Un bémol toutefois, la transmission familiale est en net recul pour les entreprises de plus de 100 salariés depuis 2014, signe potentiel d'une plus grande difficulté à assurer la pérennité d'un capitalisme familial en France.

Le vieillissement des dirigeants de PME : une urgence économique

Plus d'un dirigeant sur cinq : c'est en 2016 la proportion de dirigeants de PME et ETI ayant plus de 60 ans contre moins de 15 % en 2005. Ce constat est d'autant plus significatif que le recul du marché des cessions-transmissions en France a été encore plus sensible pour les dirigeants âgés.

Ainsi, le taux de cession des dirigeants quadragénaires a reculé de 1,8 point de pourcentage de 2013 à 2016 contre 3,1 points pour les sexagénaires et 4 points au-delà de 65 ans. Ces chiffres invalident l'idée qu'une vague de cessions devrait nécessairement prolonger le changement de génération en cours. Au contraire, le déficit de cessions en fin d'activité professionnelle accentue le vieillissement déjà significatif des dirigeants de PME.

Le vieillissement des dirigeants des PME devient une urgence économique. A l'horizon de 2021, plus de 23 % des dirigeants de PME et ETI devraient dépasser 60 ans et plus de 10% dépasser 65 ans¹. Or, la probabilité de cession décroît nettement après 65 ans. Ce phénomène a deux types de conséquences. D'une part, il existe un risque de gonflement d'un stock d'entités en vente mais de moins en moins innovantes. D'autre part, le sous-investissement frappant une part croissante des PME pourrait avoir un impact macro-économique de perte de compétitivité de notre tissu productif.

Europe² : le poids économique et social de la reprise d'entreprises

L'Europe compte 1,7 million de PME et ETI du champ privé marchand non agricole et non financier, et dénombre sur ce même périmètre, 100 millions d'emplois. En extrapolant le taux de cession par taille et par secteur des PME et ETI en France et en tenant compte de la structure du tissu économique propre à chaque pays, 100 000 PME et ETI seraient cédées annuellement au sein de l'Union Européenne, impactant directement plus de 10 millions d'emplois. Pour la seule industrie, 24 000 entreprises et 2,7 millions d'emplois seraient concernés chaque année.

Si cette évaluation ne tient pas compte de toutes les spécificités nationales, elle met en lumière le poids économique et social déterminant de la cession-transmission en Europe et la nécessité de disposer d'un outil homogène pour mesurer le phénomène et mettre en œuvre une politique faisant de la cession transmission un levier de croissance plutôt qu'une faiblesse structurelle à l'échelle du continent.

Nicolas Namias, directeur général Finance et Stratégie du Groupe BPCE, et Alain Tourdjman, directeur Etudes et Prospective du Groupe BPCE, concluent cette étude en soulignant : « *Les cessions-transmissions constituent un enjeu majeur pour la compétitivité française : plus de 750 000 emplois étaient concernés en 2016, à travers les 51 000 cessions – transmissions. Pour autant, ces chiffres décroissent. C'est pourquoi le renouvellement démographique du tissu de PME en France doit reposer sur la sensibilisation du cédant et l'accompagnement du repreneur. Il s'agit d'un enjeu européen désormais, impactant potentiellement plus de 10 millions d'emplois.* »

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 30 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A, perspective positive).

Contacts presse Groupe BPCE

Lina Mestari : 33 (0)1 58 40 76 29 / 33 (0)7 63 79 31 00
presse@bpce.fr



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



PARTENAIRE PREMIUM



[groupebpce.fr](https://www.groupebpce.fr)

¹ Dans l'hypothèse d'une stabilisation du taux de disparition et du taux de cession par classe d'âge des dirigeants à leur niveau en 2016 - voir note méthodologique dans les carnets de l'Observatoire page 13

² Voir note méthodologique dans les carnets de l'Observatoire pages 9 & 10